



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Synthèse des budgets primitifs 2025 consolidés (Annexe n°3)

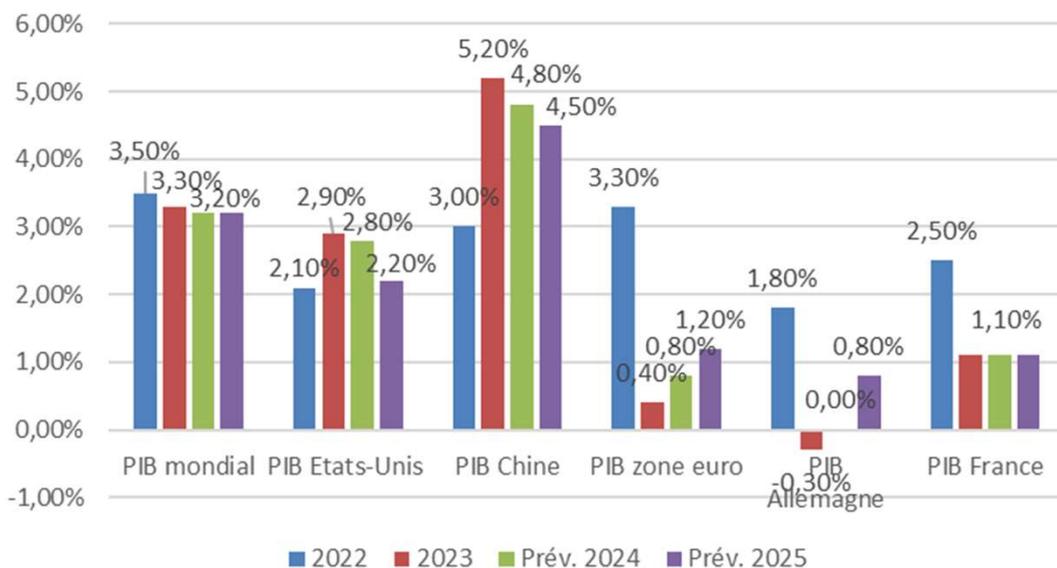
Sommaire :

Introduction : Contexte

- I. La structure des budgets primitifs 2025 consolidés
- II. La déclinaison par politiques publiques

Une croissance limitée dans un contexte de baisse de l'inflation

Projection FMI en % (octobre 2024)



Une inflation qui montre des signes de ralentissement... :

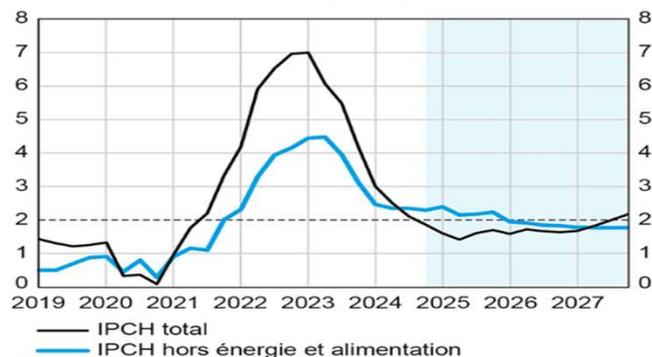
- Inflation mondiale : +5,8% en 2024 et + 3,5% en 2025
- Zone Euro : +2,4% en 2024 et +2,1% en 2025
- France* : +2,4% en 2024 et +1,6% en 2025 (*Insee et Banque de France*)

...conjuguée à une croissance modérée :

- Une croissance mondiale (FMI) modérée : +3,2% en 2024 et +3,2% en 2025
- Une croissance qui progresse légèrement en Zone Euro et en France : Zone Euro (+0,8% en 2024 et +1,2% en 2025) et France* (+1,10% en 2024, +0,9% en 2025),

Graphique : IPCH et IPCH hors énergie et alimentation

(glissement annuel de séries trimestrielles, en %)



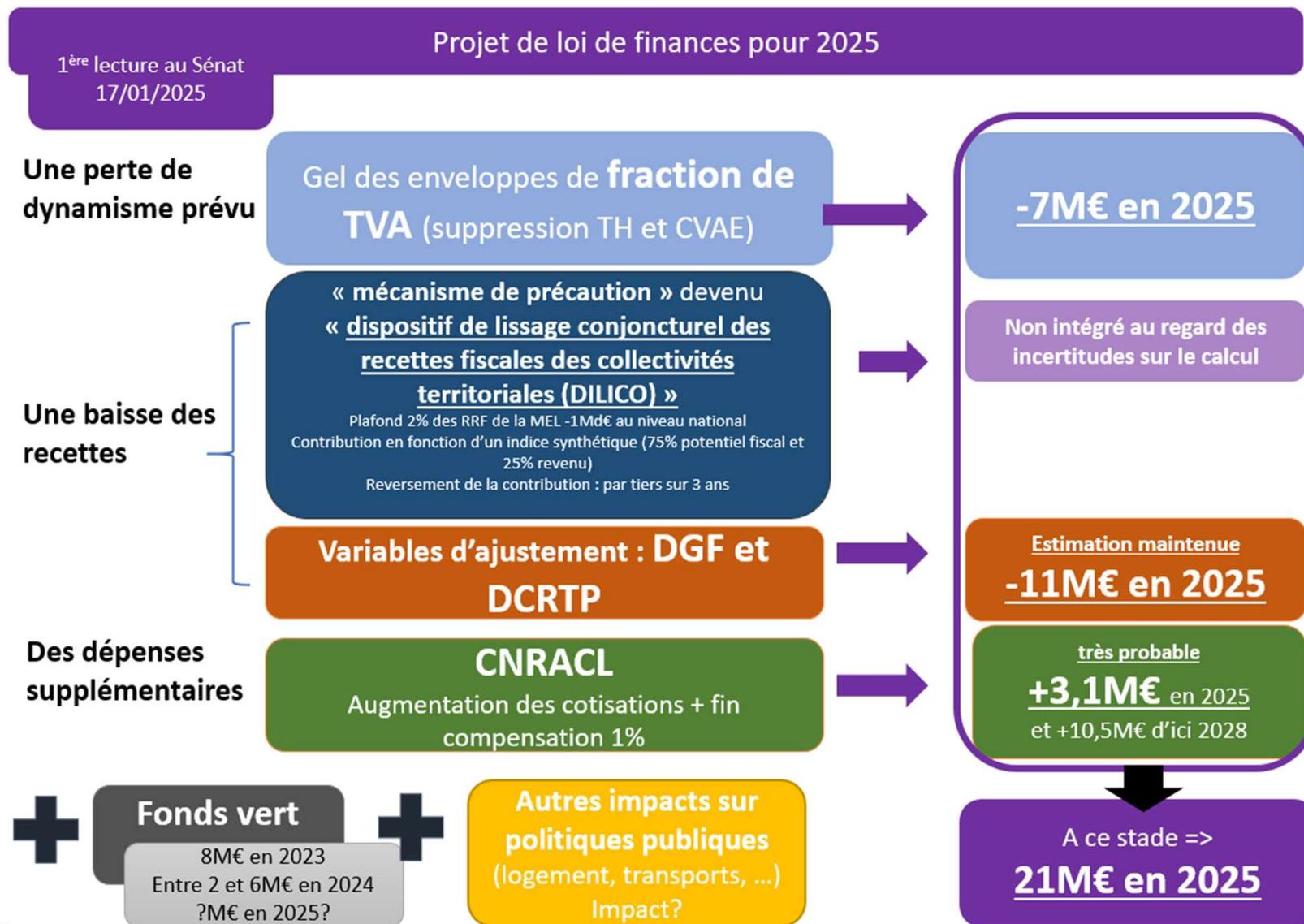
Note : IPCH, indice des prix à la consommation harmonisé.
Sources : Insee jusqu'au troisième trimestre 2024, projections Banque de France sur fond bleu.

Dans ce contexte, les banques centrales ont amorcé un assouplissement de leur politique monétaire, se traduisant par des baisses des taux directeurs.

*Données Banque de France, décembre 2024, intégrant le PLF initial

En absence de Loi de finances pour 2025, le BP 2025 est ainsi fondé sur les hypothèses suivantes

A date de construction du budget primitif (BP) pour 2025, la Loi de finances pour 2025 n'est pas adoptée par le Parlement. Ainsi, le BP 2025 est construit sur les hypothèses suivantes partagées lors de la présentation du rapport d'orientations budgétaires en Conseil métropolitain du 18 décembre 2024. Ces éléments sont donc conditionnels et peuvent être amenés à évoluer.



Des hypothèses de recettes du budget 2025 marquées par des facteurs d'incertitudes

- **Le BP 2025 prend en compte :**
 - **La revalorisation des bases fiscales :**
 - **Certaines sont indexées selon le niveau de l'inflation** constaté en novembre n-1 (**soit +1,7%**): il s'agit, pour la cotisation foncière des entreprises (CFE), des locaux industriels et des assujettis à la cotisation minimale (soit 36% de cette recette) et pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) des locaux d'habitation (soit 62% de cette taxe). Cette revalorisation était de 3,9% en 2024.
 - **D'autres dépendent d'une mise à jour annuelle calculée par l'État** : il s'agit des bases fiscales des locaux professionnels dits « révisés », impactant aussi le produit de CFE et de TEOM. Ces bases n'ont progressé que de 0,7% en 2023. Le BP 2025 est construit sur une estimation de variation de ces bases fiscales de +1,4%.
 - **Le niveau des dotations est structurellement dépendant de la loi de finances pour 2025 encore en cours de discussion parlementaire. Le BP 2025 prévoit donc une diminution estimée des dotations sur la base du projet de loi de finances pour 2025 à date et des éléments de calcul et d'estimation disponibles. Au titre des variables dites d'ajustement, il est projeté une réduction plus importante des dotations de la MEL par rapport aux années précédentes :**
 - Une **baisse de 10,6M€ en 2025 par rapport aux crédits ouverts (CO) 2024** : -5,9M€ sur la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et -4,9M€ sur la dotation d'intercommunalité.
 - Cette nouvelle diminution vient s'ajouter aux baisses continues constatées depuis 2012.
 - **Une stabilité des deux fractions de TVA** : le projet de loi de finances pour 2025 en cours de discussion parlementaire prévoit une stabilisation des fractions de TVA entre 2024 et 2025. C'est cette hypothèse qui est reprise dans le BP 2025. Les deux fractions de TVA perçues par la MEL (ex-TH et ex-CVAE) représentent 242M€ en 2025, l'absence de progression de ces recettes est donc structurante pour le budget métropolitain.

Un budget total de 2 446 M€

Le budget 2025 de la MEL se caractérise par:

- Des **dépenses de gestion** en progression contenue de +1,9%/BP 2024 (en neutralisant l'effet JO et changement de contrat de la CSP transports); le maintien de l'évolution de celles-ci au niveau d'inflation estimé pour 2025 traduit, encore cette année, **l'effort très important de maîtrise des dépenses mis en œuvre** ;
- Malgré cet effort, **les niveaux d'épargne** par rapport au BP 2024 (-1,3% pour l'épargne brute et -4,2% pour l'épargne nette) et aux CO 2024 diminuent (-8,5% pour l'épargne brute et -16,2% pour l'épargne nette). En effet, hors retraitements, l'évolution des dépenses de gestion est de +3,3%/BP 2024 alors que celle attendue des recettes est de +2,1% ;
- Un **niveau d'investissement** qui augmente fortement en 2025 pour atteindre 956M€ (soit +321M€/BP 2024)
- Un **encours de dette prévisionnel 2025 en augmentation sensible** pour s'établir à 1 602M€ en CA prévisionnel, afin de répondre aux besoins d'investissement.

BUDGETS CONSOLIDES	BP 2024	CO 2024*	BP 2025	Evolution BP 2025 / BP 2024		Evolution BP 2025 / CO 2024	
				en M€	en %	en M€	en %
TOTAL RECETTES DE GESTION*	1 651 M€	1 689 M€	1 686 M€	+ 35 M€	+ 2,1%	-3 M€	- 0,2%
Dépenses de gestion	1 272 M€	1 295 M€	1 315 M€	+ 42 M€	+ 3,3%	+ 19 M€	+ 1,5%
Dépenses de gestion hors JO +CSP transports neutralisée	1 290 M€	1 313 M€	1 315 M€	+ 24 M€	+ 1,9%	+ 1 M€	+ 0,1%
EPARGNE DE GESTION	379 M€	394 M€	371 M€	-7,5 M€	- 2,0%	-23 M€	- 5,7%
Frais financiers nets**	40 M€	29 M€	37 M€	-3 M€	- 7,3%	+ 9 M€	+ 29,9%
EPARGNE BRUTE	339 M€	365 M€	334 M€	-5 M€	- 1,3%	-31 M€	- 8,5%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 314 M€	1 329 M€	1 354 M€	+ 39 M€	+ 3,0%	+ 25 M€	+ 1,9%
Capital de la dette**	132 M€	129 M€	137 M€	+ 4 M€	+ 3,2%	+ 7 M€	+ 5,5%
EPARGNE NETTE	206 M€	236 M€	198 M€	-9 M€	- 4,2%	-38 M€	- 16,2%
Recettes de fonctionnement exceptionnelles			38 M€				
Dépenses d'équipement	635 M€	767 M€	956 M€	+ 321 M€	+ 50,6%		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	767 M€	896 M€	1 093 M€	+ 326 M€	+ 42,5%		
Recettes d'équipement	128 M€	154 M€	178 M€	+ 50 M€	+ 39,4%		
Emprunts	301 M€	323 M€	543 M€	+ 242 M€	+ 80,5%		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	429 M€	478 M€	721 M€	+ 293 M€	+ 68,3%		
MASSES BUDGETAIRES GLOBALISEES mouvements réels hors provisions	2 082 M€	2 225 M€	2 446 M€	365 M€	+ 17,5%		
Taux d'autofinancement sur BP	33%	31%	21%				
Encours de la dette au 31/12	1 251 M€	1 251 M€	1 602 M€				
Capacité de désendettement en années	3,7	3,4	4,8				

* CO Hors provisions

** Capital de la dette et frais financiers nets = niveau réalisé pour 2024

La capacité de désendettement est projetée à 4,8 années en 2025.

I. La structure du budget

BP consolidés (masses réelles) en M€ hors ligne de trésorerie et provisions	BP 2024	CO 2024	BP 2025	BP 2025 / BP 2024	
				Evolution en M€	Evolution en %
Budget général	1 410 M€	1 461 M€	1 532 M€	+ 122 M€	+ 8,6%
Investissement	495 M€	523 M€	601 M€	+ 106 M€	+ 21,4%
Fonctionnement	915 M€	938 M€	930 M€	+ 16 M€	+ 1,7%
Transports	566 M€	537 M€	802 M€	+ 237 M€	+ 41,8%
Investissement	174 M€	165 M€	378 M€	+ 205 M€	+ 117,8%
Fonctionnement	392 M€	372 M€	424 M€	+ 32 M€	+ 8,2%
Assainissement	124 M€	162 M€	141 M€	+ 17 M€	+ 13,9%
Investissement	52 M€	88 M€	68 M€	+ 16 M€	+ 29,8%
Fonctionnement	72 M€	74 M€	73 M€	+ 2 M€	+ 2,2%
Autres*	67 M€	66 M€	74 M€	+ 7 M€	+ 10,3%
Investissement	56 M€	51 M€	61 M€	+ 5 M€	+ 9,5%
Fonctionnement	11 M€	15 M€	13 M€	+ 2 M€	+ 14,8%
TOTAL BP AGREGES	2 166 M€	2 226 M€	2 549 M€	+ 382 M€	+ 17,6%
Investissement	777 M€	827 M€	1 108 M€	+ 331 M€	+ 42,6%
Fonctionnement	1 389 M€	1 399 M€	1 440 M€	+ 51 M€	+ 3,7%

* Budgets eau, crématorium, opérations d'aménagement, activités immobilières et économiques

TOTAL BP/CO CONSOLIDES	2082	2225	2446	+ 365 M€	+ 17,5%
Investissement	767	896	1093	+ 326 M€	+ 42,5%
Fonctionnement	1314	1329	1354	+ 39 M€	+ 3,0%

Les budgets consolidés correspondent à la somme des 7 budgets, retraitée des subventions versées par le budget général aux budgets annexes, des remboursements entre budgets et des écritures de dettes équilibrées

La MEL gère **7 budgets** (1 principal et 6 annexes) qui s'élèvent à 2 446 M€ en montants consolidés au BP 2025. En agrégé, les dépenses atteignent 2 549 M€. **92 % de ces dépenses sont portées par le budget général et le budget annexe transports.**

Le budget général représente 60 % des masses budgétaires de la MEL.

Le budget annexe transports représente 31% des masses budgétaires contre 26% l'année précédente.

Le poids du budget assainissement est stable (6 % du budget).

La part des autres budgets (eau, crématoriums, opérations d'aménagement et activités immobilières et économiques) reste également stable à 3% du total.

I. La structure du budget : les recettes de fonctionnement

L'évolution des **recettes de gestion** est essentiellement portée par les effets de l'inflation et la progression des recettes fiscales.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	CO 2024	BP 2025	Evolution		Evolution	
				BP 2025/ BP 2024		BP 2025/ CO 2024	
				en M€	en %	en M€	en %
Recettes Fiscales	906,0 M€	916,4 M€	927,4 M€	+21,4 M€	2,4%	+10,9 M€	1,2%
CFE	139,1 M€	144,5 M€	145,9 M€	+6,8 M€	4,9%	+1,4 M€	1,0%
FRACTION TVA (CVAE)	114,6 M€	109,9 M€	109,1 M€	-5,5 M€	-4,8%	-0,8 M€	-0,7%
FRACTION TVA (TH)	137,8 M€	132,5 M€	132,4 M€	-5,4 M€	-3,9%	-0,0 M€	0,0%
TH	5,1 M€	6,2 M€	6,2 M€	+1,2 M€	22,9%	+0,0 M€	0,8%
TFPNB	1,9 M€	2,0 M€	2,0 M€	+0,1 M€	5,3%	+0,0 M€	0,0%
IFER	5,8 M€	6,3 M€	6,4 M€	+0,5 M€	9,0%	+0,1 M€	1,5%
TEOM	178,7 M€	179,6 M€	183,4 M€	+4,7 M€	2,6%	+3,8 M€	2,1%
TASCOM	13,2 M€	13,9 M€	13,8 M€	+0,6 M€	4,3%	-0,1 M€	-1,0%
VERSEMENT MOBILITE (VM)	295,2 M€	307,0 M€	312,3 M€	+17,1 M€	5,8%	+5,3 M€	1,7%
COMPENSATION VM	1,3 M€	1,3 M€	1,3 M€	+0,0 M€	3,2%	+0,0 M€	3,2%
Taxe de séjour	5,2 M€	5,2 M€	6,5 M€	+1,3 M€	25,0%	+1,3 M€	25,0%
TCFE	0,8 M€	0,8 M€	0,8 M€	/	/	/	/
Gemapi	7,3 M€	7,3 M€	7,3 M€	/	/	/	/
Dotations (y cp FPIC)	378,5 M€	382,4 M€	371,8 M€	-6,7 M€	-1,8%	-10,6 M€	-2,8%
DGF	208,4 M€	208,4 M€	202,4 M€	-6,0 M€	-2,9%	-5,9 M€	-2,9%
Dotations réforme TP (FNGIR, DCRTP)	119,2 M€	119,5 M€	114,6 M€	-4,7 M€	-3,9%	-4,9 M€	-4,1%
Compensations fiscales	28,6 M€	30,1 M€	30,6 M€	+1,9 M€	6,8%	+0,5 M€	1,7%
Compensation exo cotisation mini CFE	6,3 M€	7,9 M€	8,0 M€	+1,7 M€	26,2%	+0,1 M€	1,8%
FPIC	14,3 M€	14,2 M€	13,8 M€	-0,5 M€	-3,2%	-0,4 M€	-3,0%
Autres dotations	1,6 M€	2,4 M€	2,4 M€	+0,8 M€	49,1%	/	/
Autres recettes de gestion	366,6 M€	390,4 M€	386,8 M€	+20,2 M€	5,5%	-3,6 M€	-0,9%
Redevance assainissement	91,3 M€	91,3 M€	99,7 M€	+8,5 M€	9,3%	+8,5 M€	9,3%
Recettes tarifaires transport	106,5 M€	106,4 M€	110,9 M€	+4,4 M€	4,1%	+4,5 M€	4,2%
AC (Dépt et communes)	36,3 M€	36,3 M€	36,3 M€	/	/	/	/
Recettes diverses	132,6 M€	156,5 M€	139,9 M€	+7,3 M€	5,5%	-16,6 M€	-10,6%
TOTAL RECETTES DE GESTION	1 651,1 M€	1 689,2 M€	1 685,9 M€	+34,9 M€	2,1%	-3,3 M€	-0,2%
Produits financiers*	2,1 M€	4,8 M€	1,8 M€	-0,3 M€	-13,4%	-3,0 M€	-62,6%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 653,1 M€	1 694,1 M€	1 687,7 M€	+34,6 M€	2,1%	-6,3 M€	-0,4%
<i>Recettes exceptionnelles</i>			<i>37,6 M€</i>				

Concernant la fraction de TVA en remplacement de la CVAE: à noter en 2025, un changement national des modalités de répartition en fonction des effectifs qui induit un impact négatif estimé pour la MEL à 0,8M€.

* les CO 2024 correspondent au réalisé 2024

I. La structure du budget : les recettes de fonctionnement

⇒ 57% des recettes fiscales et des dotations de la MEL sont partiellement ou totalement liées au niveau d'inflation.

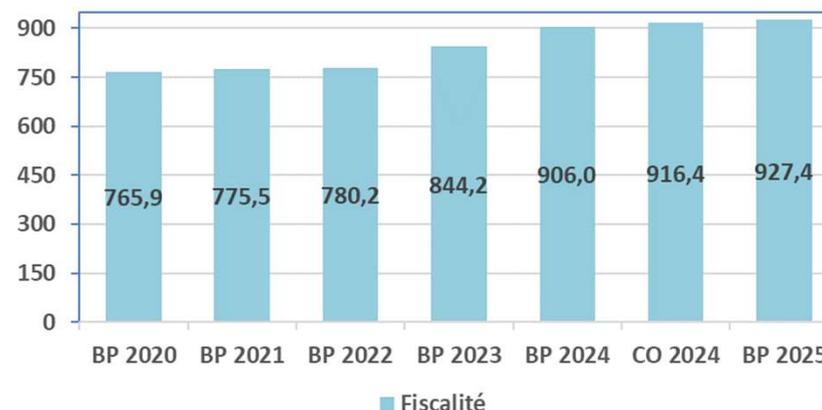
Les recettes fiscales progressent de + 10,9 M€ / CO 2024 (soit +1,2%) principalement du fait de l'inflation.

Ainsi, le versement mobilité progresse de +5,3M€, la CFE de +1,4M€ et la TEOM de +3,8M€.

Les dotations sont en diminution de -10,6M€ / CO 2024 (-2,8%) du fait notamment de la ponction sur les dotations utilisées comme variables d'ajustement : dotation de compensation (-5,9M€ / CO 2024) et DCRTP (-4,9M€ / CO 2024).

Les évolutions des recettes fiscales et des dotations sont présentées par rapport aux CO 2024 afin d'intégrer à l'analyse les évolutions/notifications au cours de l'année 2024 et notamment la baisse très significative des deux fractions de TVA en fonction des notifications de l'Etat. Pour mémoire, l'écart entre la notification transmise à la MEL en mars 2024 et la notification finale de fin 2024 est particulièrement important : -10,6M€. (ajustements en budget supplémentaire puis en décision modificative)

Evolution des recettes fiscales
(en M€)



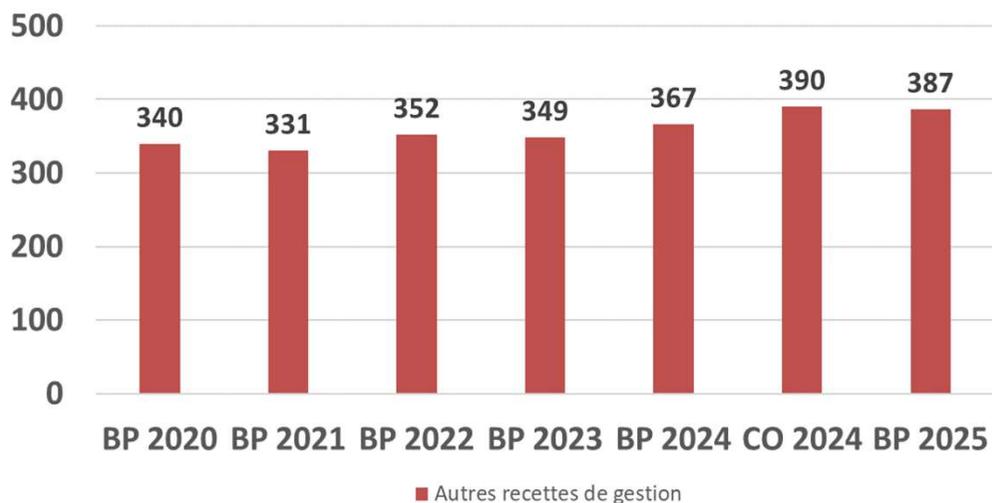
Evolution des dotations
(en M€)



I. La structure du budget : les recettes de fonctionnement

Les autres recettes de gestion :

Evolution des autres recettes
(en M€)



Les autres recettes de gestion pour 2025 s'établissent à 386,8M€ (+20,2M€/ BP 2024) et comprennent :

- La **redevance assainissement** pour 99,7M€ (+8,5M€/BP 2024),
- Les **recettes tarifaires de la CSP transports** pour 110,9M€ (+4,5M€/BP 2024).
- Les **attributions de compensation** pour 36,3M€ (niveau stable),
- Et des **recettes diverses** pour 139,9M€ (+7,3M€/BP 2024) avec notamment 22,8M€ de reversements de la CSP de distribution d'eau potable au budget annexe eau, 19,7M€ au titre des CSP parking, 19,3M€ au titre des recettes non fiscales de la politique déchets ménagers et 13,6M€ pour les recettes liées au Grand stade.

A noter en 2025, **37,6M€ de recettes exceptionnelles** au titre de pénalités à percevoir par ALSTOM dans le cadre du projet métro 52 mètres (30M€) et de boni de concessions d'aménagement (7,6M€).

I. La structure du budget : les dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	CO 2024	BP 2025	Evolution		Evolution	
				BP 2025/ BP 2024		BP 2025/ CO 2024	
Charges à caractère général	708 M€	723 M€	739 M€	+31,1 M€	+ 4,4%	+15,7 M€	+ 2,2%
Subventions - Participations	139 M€	141 M€	141 M€	+2,4 M€	+ 1,7%	-0,0 M€	-0,0%
Charges de personnel	173 M€	175 M€	182 M€	+8,4 M€	+ 4,8%	+7,0 M€	+ 4,0%
Reversements aux communes (AC/DSC)	248 M€	248 M€	248 M€	+0,0 M€	+ 0,0%	-0,0 M€	-0,0%
Dépenses diverses	5 M€	8 M€	5 M€	+0,4 M€	+ 8,3%	-3,5 M€	-41,1%
Total des dépenses de gestion	1 272 M€	1 295 M€	1 315 M€	+42,3 M€	+ 3,3%	+19,2 M€	+ 1,5%
Total des dépenses de gestion hors JO 2024 + CSP Transports neutralisée	1 290 M€	1 313 M€	1 315 M€	+24,4 M€	+ 1,9%	+1,3 M€	+ 0,1%
Charges financières *	42 M€	34 M€	39 M€	-3,2 M€	-7,6%	+5,6 M€	+ 16,6%
Total des dépenses de fonctionnement	1 314 M€	1 329 M€	1 354 M€	+39,1 M€	+ 3,0%	+24,8 M€	+ 1,9%
Total des dépenses de fonctionnement hors JO + CSP Transports neutralisée	1 332 M€	1 347 M€	1 354 M€	+21,2 M€	+ 1,6%	+6,8 M€	+ 0,5%

* Les CO 2024 correspondent à la réalisation 2024

Les **dépenses de gestion s'établissent à 1 315M€** et évoluent de +42,3M€ (soit +3,3%) par rapport au BP 2024 et de +24,4M€ (soit +1,9%) par rapport au BP 2024, retraités des JO et de l'impact du renouvellement de la CSP transports. Cette évolution par rapport au BP 2024 est en adéquation avec le niveau d'inflation attendue pour 2025.

Le maintien de l'évolution des dépenses de fonctionnement du BP 2025 à un niveau comparable avec celui de l'inflation attendue nationalement constitue la traduction de **l'important effort de maîtrise des dépenses** qui s'est poursuivi sur cette année.

En tenant compte de l'évolution des **charges financières** (-3,2M€/BP 2024 mais +5,6M€ par rapport au niveau des CO 2024), les dépenses de fonctionnement augmentent, au global, de +39,1 M€ par rapport au BP 2024 (+3,0%) et de +24,8M€ par rapport aux CO 2024 (+1,9%). Si l'on exclut les coûts relatifs à l'organisation des Jeux Olympiques en 2024 et en neutralisant l'impact du renouvellement de la CSP Transports, la hausse des dépenses de fonctionnement par rapport aux CO 2024(+0,5%) est contenue et s'établit en deçà du niveau d'inflation attendu au niveau national.

I. La structure du budget : les dépenses de fonctionnement

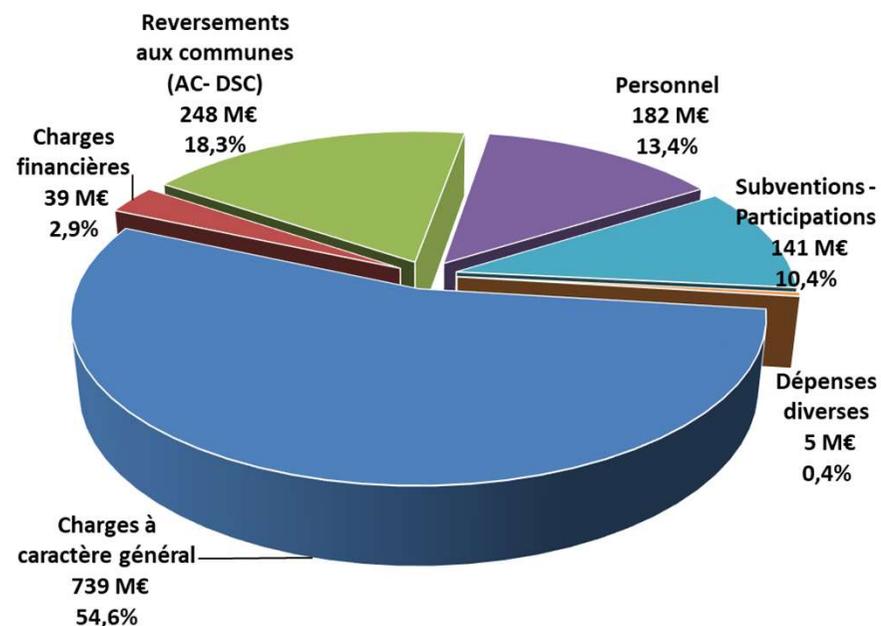
Au sein des dépenses de fonctionnement, les **charges à caractère général** (739M€) varient de + 4,4% (+31,1M€) par rapport au BP 2024 et de +2,2% (+15,7M€) par rapport aux CO 2024. Trois politiques publiques concentrent plus de 84% de ces dépenses :

- Les transports et les mobilités pèsent 400,6M€ soit 54%, dont 383,2M€ pour la CSP transports (en hausse estimée de +8,5%/ BP 2024 soit +29,9M€),
- La politique des déchets, hors charges de personnel, représente 178,8M€ (en hausse de +2,7%/BP 2024 soit +4,7M€) soit 24% des dépenses totales, avec notamment 84,8M€ pour la collecte sélective et 42,5M€ pour le recyclage et la valorisation des déchets,
- L'eau et l'assainissement représentent 48,9M€ (+2,5%/BP 2024 soit +1,2M€) soit 7% du total des charges à caractère général principalement des dépenses engagées pour l'exploitation des stations d'épuration (36,8M€).

Les **dépenses de personnel** (182M€, 13% des dépenses) varient de +8,4M€ par rapport au BP 2024 (soit +4,8%) et de +4% par rapport aux CO 2024. Cette évolution tient compte des mesures réglementaires projetées (hausse de la contribution CNRACL principalement), de la progression du GVT (glissement vieillesse technicité) pour 2025, du financement de la stratégie apprentissage et d'une adéquation des moyens humains au service des projets et des politiques publiques de l'institution, en poursuivant les efforts de redéploiement et d'optimisation des ressources.

Les **subventions et participations** (141M€, +2,4M€ par rapport au BP 2024) représentent 10% des dépenses de fonctionnement.

Le financement du SDIS, en progression de +2,5%/BP 2024 est inscrit, en 2025, à hauteur de 55,4M€ et constitue 39% du montant des subventions et participations.



Les **reversements aux communes** (DSC pour 28,3M€ et attribution de compensation pour 219,3M€) représentent 18% des dépenses de fonctionnement et restent stables par rapport au BP 2024.

Les **frais financiers** bruts s'élèvent à 39M€ et diminuent de 3,2M€ par rapport au BP 2024 mais progressent de +5,6M€ par rapport aux CO 2024, compte tenu de l'évolution projetée de l'encours de dette.

I. La structure du budget : les dépenses d'investissement

956 M€ de dépenses d'investissement (hors amortissement de la dette) pour 2025

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2024	BP 2025	Poids relatif	Evolution BP 2025 / BP 2024	
Subv. d'équipement versées	97 M€	142 M€	13%	+ 45 M€	+ 46,4%
Etudes	55 M€	94 M€	9%	+ 40 M€	+ 73,1%
Immobilisations corporelles	85 M€	68 M€	6%	-18 M€	- 20,7%
Travaux	361 M€	614 M€	56%	+ 253 M€	+ 70,3%
Avances de trésorerie consolidable	25 M€	22 M€	2%	-2 M€	- 9,0%
Dépenses diverses (hors dette)	13 M€	16 M€	1%	+ 3 M€	+ 24,4%
Total des dépenses d'investissement hors dette	635 M€	956 M€	88%	+ 321 M€	+ 50,6%
Emprunts	132 M€	137 M€	12%	+ 4 M€	+ 3,2%
Total des dépenses d'investissement	767 M€	1 093 M€	100%	+ 326 M€	+ 42,5%

La présentation de ces dépenses par politiques publiques est détaillée par commission dans la 2^{ème} partie de ce rapport.

Les dépenses d'investissement hors dette atteignent un niveau inédit de 956M€ et représentent 88% des dépenses totales d'investissement.

Elle sont en progression de +321M€ de BP à BP. L'amortissement de dette est également attendu en hausse de +4M€.

51,6% de ces dépenses, soit 493,2M€ sont portés par le **budget général**. 36,3% de ces dépenses par le **budget annexe transport** (347,5M€). Le **budget annexe assainissement** représente 5,7% des dépenses d'investissement hors dette pour un montant de 55M€. Les autres budgets portent 6,3% (soit 60,7M€) des dépenses d'équipement (principalement le budget annexe eau pour 33,1M€).

L'**amortissement de la dette** (137M€) représente 12% des dépenses d'investissement

Les montants d'amortissement de dette sont en hausse par rapport à l'année 2024 au regard du profil d'amortissement de la dette métropolitaine.

I. La structure du budget : les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement (178 M€ - hors dette et épargne) financent 19% des dépenses d'investissement (hors dette)

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2024	BP 2025	Evolution	
			BP 2025 / BP 2024	
			en M€	en %
Subventions - Participations	50 M€	75 M€	25 M€	+ 49,0%
Produits des cessions d'immobilisations	22 M€	13 M€	-10 M€	-43,3%
Recettes diverses	7 M€	43 M€	35 M€	+ 484,8%
Sous total - Recettes d'investissement liées aux politiques publiques	80 M€	130 M€	50 M€	+ 63,1%
FCTVA et récupérations de TVA	23 M€	23 M€	0 M€	+ 0,0%
Amendes de police	10 M€	10 M€	0 M€	+ 0,0%
Taxe d'aménagement	15 M€	15 M€	0 M€	+ 0,0%
Sous total - Autres recettes d'investissement	48 M€	48 M€	0 M€	+ 0,0%
Total des recettes d'investissement hors emprunt	128 M€	178 M€	50 M€	+ 39,4%
Emprunts	300 M€	542 M€	242 M€	+ 80,7%
Avances remboursables de l'agence de l'eau	0,6 M€	0,6 M€	0,0 M€	- 1,7%
Total des recettes d'investissement	429 M€	721 M€	293 M€	+ 68,3%

Les recettes d'investissements (hors emprunts) progressent de 50,5M€ (+39,4%) par rapport au BP 2024. Ces recettes 2025 sont constituées :

- du **fonds de compensation de la TVA** : 23M€, stable par rapport à 2024 (la MEL perçoit le FCTVA en année N+1),
- de la **taxe d'aménagement** : 15M€, stable par rapport à 2024. Cette stabilité ne réduit pas la vigilance à avoir quant au ralentissement du niveau d'encaissement constaté suite à la réforme et la centralisation de la gestion auprès des services fiscaux.
- des **amendes de police** pour 10M€, stables par rapport au BP 2024,
- des recettes liées aux **politiques publiques** pour 130M€, constituées principalement :
 - des cessions (13M€), attendues en diminution de 10M€ pour 2025,
 - de subventions à hauteur de 75M€ en progression de +25M€ par rapport à 2024 du fait notamment de la hausse des aides de l'ANAH (19,8M€, +4,4M€/2024), de la hausse des subventions perçues dans le cadre de la réhabilitation de l'habitat social (5,6M€, +1,7M€/2024), des travaux de voirie et de pistes cyclables (8,5M€, + 4,4M€/2024), des opérations liées aux transports (11,3M€, +7,4M€/2024) et aux déchets (4,1M€, +2,2M€/2024)
 - de recettes diverses pour 43M€, en hausse de +35M€ par rapport à 2024 dont 29M€ de recettes liées aux fins de concessions Euralille 2 et Euralille 3000.

I. La structure du budget : les recettes d'investissement (suite)

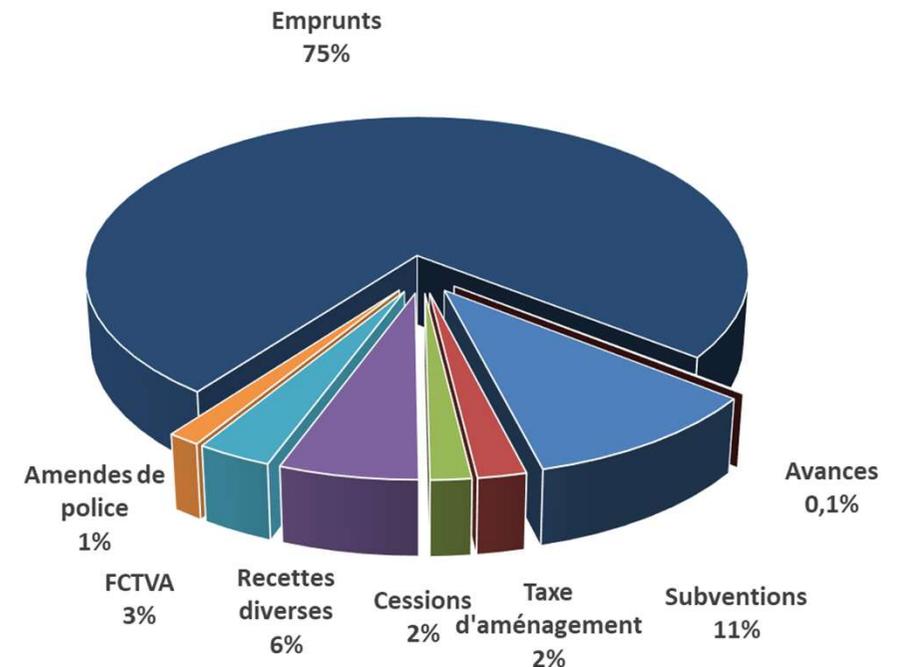
Le montant prévisionnel des **cessions** est de 13M€ dont 9,2M€ au titre des parcs d'activités et de l'immobilier d'entreprises, et 2M€ au titre de la politique foncière liée aux opérations de voirie et d'aménagement de l'espace public.

Les **subventions** proviennent principalement de l'Etat (70,9M€) dont 19,8M€ au titre de l'ANAH et 8,7M€ au titre de l'aide à la pierre dont la gestion a été déléguée par l'Etat à la MEL. Les subventions européennes (FEDER et fonds structurels) représentent 1,9M€ et les participations de la Région s'élèvent à 1,6M€ pour 2025.

A noter, dans l'attente de la Loi de finances 2025 et de sa déclinaison, les incertitudes qui pèsent sur une partie de ces recettes (logement, ...).

Les subventions financent notamment les opérations de la politique transports et de la mobilité pour 12,8M€, celles de la voirie et des pistes cyclables pour 8,5M€, les opérations d'aménagement et de logement pour 38M€, la politique de gestion des déchets pour 4,1M€, la politique relative au climat, la transition écologique et l'énergie pour 2,2M€, les opérations de la politique eau, et assainissement pour 3,1M€, la politique agriculture et espaces naturels pour 0,7M€ et la politique de rayonnement de la métropole, de la culture, du tourisme, de la jeunesse et sport pour 2,1M€.

Le besoin d'emprunt est estimé au BP 2025 à 542,6M€, comprenant à la fois les emprunts bancaires et les avances de l'agence de l'eau.



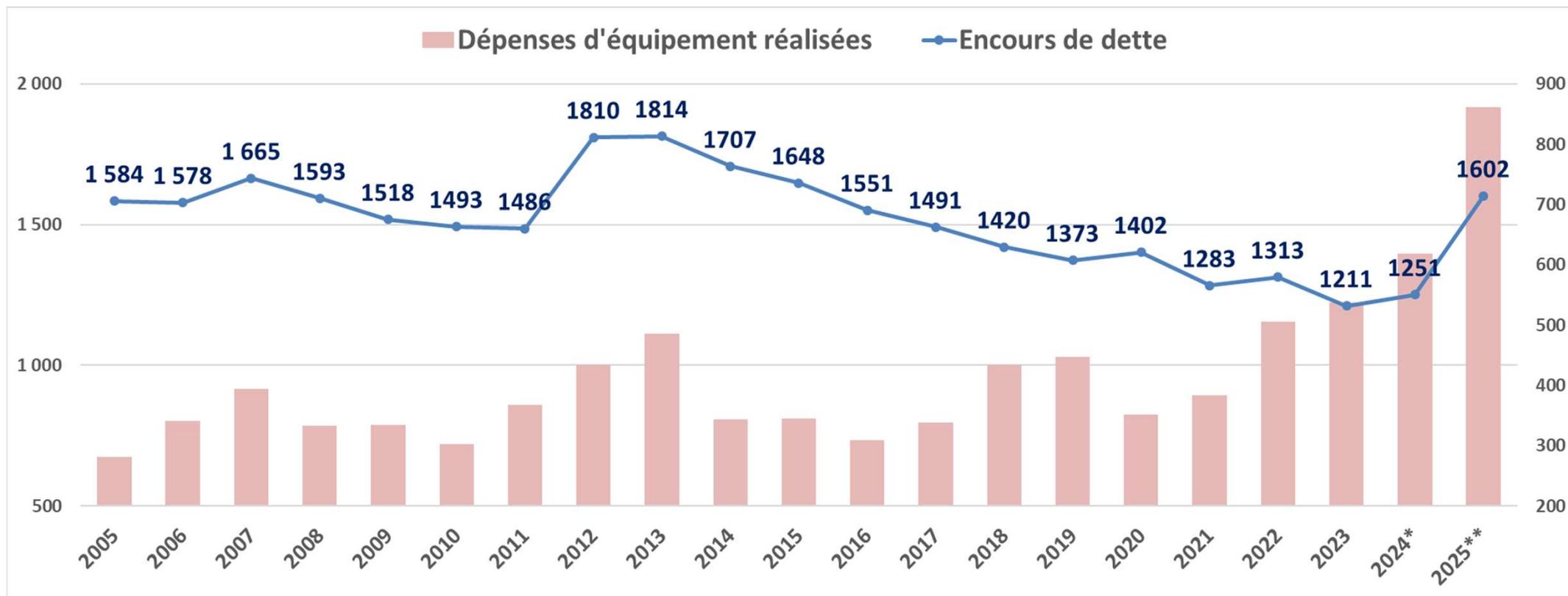
I. La structure du budget : les épargnes

	BUDGET GENERAL et autres budgets		BUDGET TRANSPORT		BUDGET ASSAINISSEMENT		BUDGETS CONSOLIDES	
	BP 2025	Ev / BP 2024	BP 2025	Ev / BP 2024	BP 2025	Ev / BP 2024	BP 2025	Ev / BP 2024
Recettes de gestion (1)	1 160 M€	+6 M€	496 M€	+33 M€	117 M€	+7 M€	1 686 M€	+35 M€
Dépenses de gestion (2)	915 M€	+20 M€	414 M€	+33 M€	72 M€	+2 M€	1 315 M€	+42 M€
Charge financière nette** (3)	26 M€	-2 M€	10 M€	-1 M€	1 M€	+0 M€	37 M€	-3 M€
Epargne brute (4=1-2-3)	219 M€	-11 M€	72 M€	+1 M€	44 M€	+6 M€	334 M€	-5 M€
Amortissement de la dette** (5)	96 M€	+13 M€	31 M€	-9 M€	10 M€	+1 M€	137 M€	+4 M€
Epargne nette (6=4-5)	123 M€	-24 M€	41 M€	+10 M€	34 M€	+5 M€	198 M€	-9 M€
Dépenses d'équipement	566 M€	+99 M€	347 M€	+213 M€	58 M€	+15 M€	956 M€	+321 M€
Recettes exceptionnelles	8 M€		30 M€				38 M€	
Encours de dette fin 2024 CA prev	979 M€	+6 M€	551 M€	+252 M€	71 M€	+1 M€	1 602 M€	+351 M€
Capacité de désendettement fin 2024 CA prev	4,5 ans		7,7 ans		1,6 ans		4,8 ans	

La progression des recettes de gestion (+35M€) comparée à l'évolution des dépenses de gestion (+42M€), conjuguée à une diminution des frais financiers nets (-3M€), vient dégrader l'épargne brute (-5M€) à 334M€ au BP2025.

L'encours de dette à fin 2025 (en CA prévisionnel) s'établirait à 1 602M€, en augmentation sensible de +351M€ par rapport au niveau de dette à fin 2024. En CA prévisionnel, la capacité de désendettement s'établirait ainsi à 4,8 ans.

I. La structure du budget : la dette



Compte tenu des investissements programmés pour 2025, la dette devrait augmenter de 351M€, en CA prévisionnel, pour atteindre, en données CA prévisionnelles, 1 602M€ à fin 2025.

* CA PREVISIONNELS - en 2024 et 2025

I. La structure du budget : Détails par budgets

BP RECETTES (en M€) hors ligne de trésorerie et provisions	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET TRANSPORTS	BUDGET CREMATORIUMS	BUDGET OPERATIONS D'AMENAGEMENT	BUDGET ACTIVITES IMM ET ECO	Budgets agrégés	Budgets consolidés (hors lignes de trésorerie)
CFE	146 M€							146 M€	146 M€
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	109 M€							109 M€	109 M€
Fraction TVA	132 M€							132 M€	132 M€
Taxe habitation	6 M€							6 M€	6 M€
Taxe additionnelle Foncier non bâti	2 M€							2 M€	2 M€
Imposition forfaitaire sur ent réseaux	6 M€							6 M€	6 M€
Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources	79 M€							79 M€	79 M€
Dotation de compensation de la réforme de la TP (DCRTP)	36 M€							36 M€	36 M€
D.G.F.	202 M€							202 M€	202 M€
Taxe d'enlèvement ordures ménagères (TEOM)	183 M€							183 M€	183 M€
TASCOM	14 M€							14 M€	14 M€
FPIC	14 M€							14 M€	14 M€
Taxe de séjour	7 M€							7 M€	7 M€
Gemapi	7 M€							7 M€	7 M€
Autres taxes et compensations	42 M€							42 M€	42 M€
Attribution de compensation	36 M€							36 M€	36 M€
Versement mobilité				312 M€				312 M€	312 M€
Redevance Assainissement			100 M€					100 M€	100 M€
Autres produits d'exploitation	31 M€	0 M€	15 M€	110 M€	3 M€		2 M€	160 M€	145 M€
Part investissement réseaux de distribution d'eau		23 M€						23 M€	23 M€
Recettes Eco organismes	12 M€							12 M€	12 M€
Cessions d'immobilisations								0 M€	
Autres recettes fiscales								0 M€	
Recettes diverses	22 M€	6 M€	2 M€	103 M€	0 M€	0 M€	10 M€	143 M€	72 M€
Total recettes de gestion	1 086 M€	29 M€	117 M€	526 M€	3 M€	0 M€	12 M€	1 772 M€	1 685,9 M€
Recettes exceptionnelles	38 M€							38 M€	38 M€
Produits financiers	1,8 M€							2 M€	1,8 M€
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 126 M€	29 M€	117 M€	526 M€	3 M€	0 M€	12 M€	1 812 M€	1 725,4 M€
Subventions - Participations	59 M€	1 M€	5 M€	11 M€	0 M€			75 M€	75 M€
F.C.T.V.A. et remboursement de TVA	23 M€	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€	23 M€	23 M€
Amendes de police	10 M€							10 M€	10 M€
Taxe d'amgt	15 M€							15 M€	15 M€
Produits des cessions d'immobilisations	5 M€						8 M€	13 M€	13 M€
Recettes diverses	44 M€	0 M€	2 M€	0 M€	0 M€	0 M€	13 M€	58 M€	43 M€
Recettes d'investissement hors dette, avances et excédent	155 M€	1 M€	6 M€	11 M€	0 M€	0 M€	20 M€	194 M€	178 M€
Emprunts	251 M€	6 M€	17 M€	266 M€	2 M€			542 M€	542 M€
Avances (agence de l'eau)		0 M€	0 M€					1 M€	1 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	406 M€	7 M€	24 M€	277 M€	3 M€	0 M€	20 M€	737 M€	721 M€
TOTAL RECETTES	1 532 M€	36 M€	141 M€	802 M€	6 M€	0 M€	32 M€	2 549 M€	2 446 M€

I. La structure du budget : Détails par budgets

BP DEPENSES (en M€)

hors ligne de trésorerie et provisions

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET TRANSPORTS	BUDGET CREMATORIUMS	BUDGET OPERATIONS D'AMENAGEMENT	BUDGET ACTIVITES IMM ET ECO	Budgets agrégés	Budgets consolidés (hors lignes de trésorerie)
Charges à caractère général	283 M€	1 M€	55 M€	398 M€	1 M€		5 M€	743 M€	739 M€
Subventions - Participations	205 M€	0 M€	0 M€	10 M€	0 M€	0 M€	3 M€	218 M€	141 M€
Charges de personnel	164 M€	1 M€	16 M€	6 M€	1 M€			187 M€	182 M€
Attribution de compensation	219 M€							219 M€	219 M€
Dotation de solidarité	28 M€							28 M€	28 M€
Dépenses diverses	4 M€	0 M€	1 M€	0 M€	0 M€		0 M€	5 M€	5 M€
Total dépenses de gestion	903 M€	2 M€	72 M€	414 M€	2 M€	0 M€	8 M€	1 401 M€	1 315 M€
Charges financières et provisions dette	28 M€		1 M€	10 M€	0 M€			39 M€	39 M€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	930 M€	2 M€	73 M€	424 M€	2 M€	0 M€	8 M€	1 440 M€	1 354 M€
Subventions d'équipement versées	142 M€							142 M€	142 M€
Etudes	42 M€	2 M€	16 M€	34 M€	0 M€		0 M€	94 M€	94 M€
Acquisitions	33 M€		5 M€	32 M€	0 M€		1 M€	71 M€	68 M€
Travaux	238 M€	31 M€	37 M€	282 M€	3 M€	0 M€	23 M€	614 M€	614 M€
Avances aux budgets annexes	13 M€							13 M€	0 M€
Avances de trésorerie consolidable	22 M€							22 M€	22 M€
Dépenses diverses (hors dette)	16 M€	0 M€	0 M€	0 M€			0 M€	16 M€	16 M€
Dépenses d'investissement (hors dette)	506 M€	33 M€	58 M€	347 M€	3 M€	0 M€	25 M€	972 M€	956 M€
Amortissement dette et avances	96 M€	0 M€	10 M€	31 M€	0 M€			137 M€	137 M€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	601 M€	33 M€	68 M€	378 M€	3 M€	0 M€	25 M€	1 108 M€	1 093 M€
TOTAL DEPENSES HORS PROVISIONS ET LIGNES DE TRESORERIE	1 532 M€	36 M€	141 M€	802 M€	6 M€	0 M€	32 M€	2 549 M€	2 446 M€

II. La déclinaison par politiques publiques

1 996 M€ (82% des dépenses) sont directement affectés aux politiques métropolitaines ou reversés au territoire

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT	CA 2023	BP 2024		BP 2024	BP 2025		BP 2025	Répartition des dépenses BP 2025	Evolution 2025/2024	
		fonctionnement	investissement		fonctionnement	investissement				
Aménagt durable territoire-Urba-Logt-Pol ville-Habit-Planif-GDV-Strat foncière	121 M€	18 M€	126 M€	144 M€	18 M€	170 M€	188 M€	7,7%	44,6 M€	+ 31,1%
Climat-Trans éco-Energie-Eau-Asst-Gemapi-Rés urbains-Esp Naturels-Agriculture	353 M€	231 M€	143 M€	374 M€	236 M€	164 M€	400 M€	16,4%	26,5 M€	+ 7,1%
Dév Eco-Emploi-Recherche-Insertion-Parcs d'activités-Aménagt Numérique	63 M€	25 M€	43 M€	67 M€	26 M€	47 M€	73 M€	3,0%	5,4 M€	+ 8,1%
Espaces publics - Voirie - Vidéosurveillance	138 M€	14 M€	120 M€	134 M€	15 M€	130 M€	145 M€	5,9%	10,4 M€	+ 7,7%
Rayonnement de la Métropole-Culture-Sport-Tourisme-Jeunesse	88 M€	60 M€	37 M€	97 M€	52 M€	55 M€	107 M€	4,4%	10,2 M€	+ 10,6%
Transports-Mobilité-Accessibilité-Prévention-Sécurité	457 M€	380 M€	141 M€	521 M€	412 M€	358 M€	771 M€	31,5%	249,5 M€	+ 47,9%
Autres :Crématoriums et Métropole citoyenne	5 M€	5 M€	5 M€	10 M€	5 M€	4 M€	9 M€	0,4%	-1,1 M€	- 10,8%
TOTAL POLITIQUES METROPOLITAINES	1 225 M€	733 M€	615 M€	1 347 M€	765 M€	928 M€	1 693 M€	69,2%	345,6 M€	+ 25,7%
Participation au SDIS	51 M€	54 M€	0 M€	54 M€	55 M€	0 M€	55 M€	2,3%	1,4 M€	+ 2,5%
Reversements aux communes	246 M€	248 M€	0 M€	248 M€	248 M€	0 M€	248 M€	10,1%	0,0 M€	+ 0,0%
TOTAL DEPENSES DE REVERSEMENT	297 M€	302 M€	0 M€	302 M€	303 M€	0 M€	303 M€	12,4%	1 M€	+ 0,5%
Charges générales	38 M€	50 M€	14 M€	64 M€	50 M€	22 M€	72 M€	2,9%	7,7 M€	+ 12,1%
Dépenses RH	164 M€	182 M€	0 M€	183 M€	191 M€	0 M€	191 M€	7,8%	8,5 M€	+ 4,7%
Dépenses financières et de reversements de taxes	49 M€	6 M€	6 M€	12 M€	6 M€	7 M€	12 M€	0,5%	0,6 M€	+ 5,5%
TOTAL DEPENSES DE STRUCTURE	251 M€	238 M€	20 M€	258 M€	247 M€	28 M€	275 M€	11,3%	17 M€	+ 6,6%
TOTAL DEPENSES HORS DETTE	1 773 M€	1 272 M€	635 M€	1 907 M€	1 315 M€	956 M€	2 271 M€	92,8%	364 M€	+ 19,1%
Annuité de la dette	153 M€	42 M€	132 M€	175 M€	39 M€	136 M€	176 M€	7,2%	0,9 M€	+ 0,5%
TOTAL DEPENSES	1 926 M€	1 314 M€	767 M€	2 082 M€	1 354 M€	1 093 M€	2 446 M€	100,0%	365 M€	+ 17,5%

Les dépenses affectées aux politiques publiques augmentent de +345,6 M€ (+25,7%) par rapport au BP 2024. Les dépenses de fonctionnement dédiées aux politiques publiques augmentent de +4,4% par rapport au BP 2024 et les dépenses d'investissement de +51%.

Les dépenses de reversement représentent 303M€ et progressent de +0,5% par rapport au BP 2024. Elles correspondent pour 248M€ aux reversements aux communes (attribution de compensation et DSC) et pour 55M€ à la participation au SDIS, en progression de +2,5%.

Les dépenses de structure (275M€) augmentent de +17M€ et regroupent principalement :

- Les dépenses de ressources humaines, y compris l'action sociale et la formation, pour 191M€ (+4,7% / BP 2024);
- Les charges générales pour 72M€ (+7,7M€/BP 2024) dont les crédits liés au projet de MEL 2.

II. La déclinaison par politique publique

Aménagement durable du territoire, urbanisme, logement, politique de la ville, habitat, planification, gens du voyage, stratégie et action foncière : 188M€ (+45M€/BP 2024)

- La **politique logement et habitat** dispose de **81,1M€** (+2,4M€/BP 2024)

L'amélioration de l'habitat existant représente **44,4M€** et finance les aides à la rénovation de l'habitat privé (ANAH et MEL avec le dispositif AMELIO) et des logements sociaux.

Les aides à l'offre nouvelle de logements sont dotées de **15,5M€**.

Les crédits alloués à la **rénovation des quartiers anciens** s'élèvent à **2,8M€** (RHI, courées, PMQRAD). La **politique foncière** en matière d'habitat est dotée de **4,7M€** en 2025.

Le **Fonds Solidarité Logement (FSL)** représente un budget de **6,9M€**. La mise en œuvre des **politiques de solidarité** dispose d'un budget de **4,1M€** qui comprend des dispositifs et subventions pour l'accès/maintien des ménages défavorisés, l'hébergement d'urgence et d'insertion, le plan national logement d'abord ou le nouveau dispositif Octaves et de **1,5M€** sur le volet habitat du Contrat local des Solidarités en lien avec l'Etat (ex-plan pauvreté). D'autres crédits sont aussi alloués pour la lutte contre l'habitat indigne/permis de louer/PLH (0,9M€).

- La **politique d'aménagement et de la ville renouvelée** totalise **67,3M€** (+32,4M€/BP 2024)

- les **grands projets d'aménagement** pour 51,1M€ dont principalement la concession Eurallille à la Deûle (participation initiale de 29,9M€), Lille FCB (7,7M€), Villeneuve d'Ascq Grand Angle (4,9M€), Armentières Houplines Franges industrielles (3,3M€), Villeneuve résidence 3 (1,9M€), Lille Saint Sauveur (1,7M€).
- les **opérations d'aménagement de renouvellement urbain** pour 5,0M€ telles que La Madeleine Coubertin (2,9M€), Fâches Thumesnil La Jappe (0,4M€), ainsi que des acquisitions foncières pour 0,6M€ et des études et travaux préalables aux projets pour 0,5M€.
- l'**aménagement des zones d'habitat** pour 6,0M€ dont notamment 2,6M€ sur Wavrin, 1,1M€ sur Lille îlot pépinière, et 1,0M€ sur Hellemmes parc de la filature.
- la **gestion des rives de la Haute Deûle** pour 3,2M€.
- le **fonds de concours pour les écoles** pour 2,0M€.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE...



- La **politique d'aménagement du territoire (volet stratégie d'urbanisme)** est dotée d'une enveloppe de **1,3M€** (+0,3M€/BP 2024) comprenant des missions d'accompagnement des projets (diagnostics, études,...) et du PLU ainsi que la planification urbaine.
- La **politique gens du voyage** dispose d'un budget de **9,0M€** en 2025 (+2,8M€/BP 2024) avec des dépenses d'entretien/travaux sur des équipement existants et des projets notamment l'aire d'accueil St André/La Madeleine.
- La **politique de la ville** représente **29,8M€** en 2025 avec une évolution de +6,8M€/BP 2024 traduisant une montée en charge des projets ANRU : Lille Concorde (3,5M€), Lille autres opérations (3,5M€), Roubaix 3 ponts (3,2M€), Loos les Oliveaux (3,1M€), Wattlelos villas franges de l'Union (2,8M€), Roubaix Alma (2,4M€), Mons (2,2M€) Roubaix quartiers anciens (2,0M€), Hem Lionderie (1,6M€), Roubaix Epeule (1,5M€), Tourcoing Bourgogne (1,4M€).

II. La déclinaison par politique publique

Climat, transition écologique, énergie, eau, assainissement, GEMAPI, résidus urbains, espaces naturels, agriculture : 400M€ (+27M€/BP 2024)

- La politique de **gestion des déchets ménagers** représente un budget de 219M€ (+13,3M€/BP 2024).

Il se décompose entre la collecte sélective (97,2M€), la gestion des déchetteries et de la collecte et du traitement des encombrants (33,4M€), le recyclage et la valorisation (85,2M€), via les équipements de tri et de traitement (centres de tri, CVE et CVO) et les dépenses de communication et de prévention (3,2M€).

- La politique **eau et assainissement** dispose d'un budget de 140,2M€ (+14,6M€/BP 2024)

Les dépenses d'**assainissement** s'établissent à 102,3M€ et permettent pour plus de la moitié d'assurer **l'exploitation du réseau de collecte des eaux usées et leur épuration** (58,9M€ dont le démarrage de la reconstruction de la STEP de Watrelos pour 15,8M€ en 2025). Ce budget consacre aussi 22,6M€ à la **lutte contre la pollution** et 20,4M€ à l'amélioration des **équipements de collecte et de traitement** qui traduisent l'engagement d'améliorer la qualité de l'eau .

Les dépenses de la compétence **eau** sont de 37,9M€ en 2025. Elles sont affectées principalement à l'entretien et développement des **réseaux de distribution** pour 32,8M€, mais aussi à la **préservation de la ressource** pour 1,3M€ ou à la lutte préventive contre les **incendies** pour 2,5M€.

- La politique **agriculture et espaces naturels** totalise un budget de 19,1M€ (-3,6M€/BP 2024).

Ce budget dédie 13,4M€ aux espaces naturels (développement, gestion et animation), 3,8M€ pour la mise en œuvre du plan bleu (conformément au rythme des projets conduits de façon pluriannuelle) et 1,8M€ pour l'agriculture.

CLIMAT, EAU, DECHETS, ASSAINISSEMENT...



- Au titre de la compétence **GEMAPI**, le BP 2025 comprend 2,6M€ (+0,3M€/BP 2024) directement sur la compétence eau.
- La politique **climat, transition écologique et énergie** est dotée d'un budget de 19,2M€ (+2M€/BP 2024). Cette enveloppe comprend notamment le développement des réseaux d'énergie (10,9M€), les actions en faveur du développement durable et en soutien du plan climat. Ainsi, 5M€ sont prévus pour accompagner les projets communaux via le fonds de concours dédié.

II. La déclinaison par politique publique

Développement économique, emploi, recherche, insertion, parcs d'activités, aménagement numérique : 73M€ (+5M€/ BP 2024)

- La **politique dédiée à l'économie, l'emploi, la recherche et l'enseignement supérieur** est dotée d'un budget de 29M€ (-1M€/ BP 2024).

En 2025, la MEL poursuit son action d'accompagnement des entreprises (5M€), de soutien des créations (1,4M€) et en faveur de l'attractivité économique du territoire métropolitain (3,2M€).

La MEL consacre aussi 7,1M€ aux projets de recherche et d'enseignement supérieur.

Elle soutient également l'innovation et les filières d'excellence (8,8M€) principalement dans le domaine du textile, des technologies de l'information et de la communication et images, de la santé/biologie, de l'alimentaire et de la logistique.

Les crédits affectés à **l'emploi et à l'insertion** représentent 3,2M€ dont le volet emploi et insertion de la politique de la ville pour 0,64M€. De même, la MEL poursuit son action pour **l'économie sociale et solidaire** (0,4M€).

- La **politique dédiée à l'aménagement économique et à la gestion des parcs d'activités et de l'immobilier d'entreprises** dispose d'un budget de 39,6M€ (+6,3M€/BP 2024).

La MEL investit pour **l'aménagement économique** (25,5M€). Les crédits 2025 sont notamment fléchés sur le projet de Blanchemaille (18,6M€).

Par ailleurs, la MEL porte la **gestion d'immobiliers d'entreprises** pour 14,1M€, en lien ou grâce à ses opérateurs, notamment sur les sites de la filière du numérique (4,6M€) dont 3,2M€ dédié aux ilots concessifs de la CSP filière numérique, des ruches d'entreprises (1,5M€), du faubourg ou du quartier des modes (0,2M€), et de Plaine Image (0,24M€). 4M€ sont affectés à la requalification des parcs existants et 1,9M€ pour l'aménagement de la zone de l'Union.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE...



- La **politique d'aménagement numérique** est dotée de **4M€** (+0,17M€/BP 2024).

Il s'agit notamment du financement de la concession de la filière du numérique (3,1 M€). Le budget 2025 prévoit également 0,3M€ pour le développement des nouveaux usages numériques, le système d'information géographique (0,45M€) et le schéma d'aménagement numérique (0,2M€).

II. La déclinaison par politique publique

Espaces publics, voirie, vidéo-surveillance : 145M€ (+10M€/BP 2024)

Les dépenses voiries – qualité des espaces publics représentent un budget de 144,7M€ (+10,4M€/BP 2024) dont 130M€ en investissement.

Ce budget se décline ainsi : 37,6M€ sont affectés à la maintenance de l'espace public, 42,4M€ au partage et à la qualité de l'espace public, 16,5M€ à l'exploitation de l'espace public et à la voirie de proximité, 12,2M€ aux grandes infrastructures routières dont 4,6M€ pour la Lino sud.

Un effort particulier est poursuivi pour l'aménagement des **pistes cyclables avec 35,8M€ (+4,7M€/BP 2024) pour des travaux de voirie incluant la création ou la modernisation de pistes cyclables.**

ESPACE PUBLIC, VOIRIE...



Gouvernance, territoires, métropole citoyenne et crématoriums : 9M€ (-1M€/BP 2024)

- La politique gouvernance, territoires et métropole citoyenne est dotée de **5,0M€**.

La MEL poursuit l'animation des réseaux inter-territoriaux (3,6M€), notamment à travers l'**Agence de Développement et d'Urbanisme** de Lille Métropole (2,6M€) et le Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale de Lille Métropole (**SM SCOT** pour 0,9M€).

Les actions d'animation des relations avec les usagers et les citoyens représentent 1,3M€ avec la poursuite d'un budget participatif a hauteur de 1,2M€/an

Un budget de 0,15M€ est consacré à la prévention de la **délinquance** (subvention, cotisations diverses).

METROPOLE CITOYENNE, CREMATORIUM...



- En 2025, la gestion et l'entretien des crématoriums représente **4,0M€** avec notamment des projets d'aménagement et de travaux sur les sites.

II. La déclinaison par politique publique

Rayonnement de la Métropole, culture, sports, tourisme, jeunesse : 107M€ (+10M€/BP 2024)

Les dépenses destinées au rayonnement et à l'attractivité se décomposent de la façon suivante :

- Les **politiques sportive et jeunesse** sont dotées d'un budget global de 59,6M€ (+5,2M€/BP 2024).

En 2025, la MEL continue de soutenir l'**entrée des scolaires aux piscines** (3,1M€) et au **sport de haut niveau, ainsi qu'aux évènements sportifs** (6,5M€) via notamment l'organisation du grand départ du Tour de France 2025 (1,5M€).

La MEL consacre 17,7M€ pour l'**exploitation des équipements sportifs métropolitains** : le Stadium (3,2M€), le stade Pierre Mauroy (12,9M€ en sus des annuités de la dette), la piscine communautaire des Weppes et la patinoire de Wasquehal (1,6M€).

16,8M€ sont affectés aux **fonds de concours** pour les piscines et les équipements sportifs et 12,7M€ sont prévus pour le **plan piscines 2**.

En 2024, la politique **jeunesse** disposera d'un budget de 1,7M€, dont 1,1M€ au titre de fonds d'aide aux jeunes (FAJ).

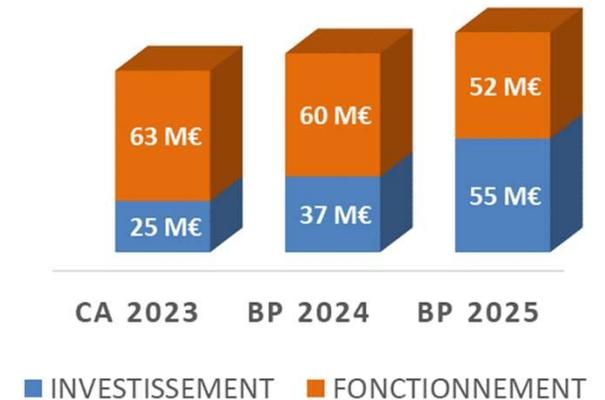
- La **politique culturelle et de tourisme** est dotée d'un budget de 46,4M€ (+5,8M€/BP 2024).

Cette politique permet le soutien aux événements culturels et accompagne les structures culturelles à travers plusieurs dispositifs, dont notamment :

- des **fonds de concours culturels** (6,1M€) dont 3M€ pour le fonds de concours patrimoine architectural, 3,1M€ pour les fonds de concours équipements culturels.
- le **soutien aux structures** telles que le LAM (19,8M€ dont 13,0M€ de travaux), les conservatoires (1,5M€), la Condition publique (3,4M€ dont 2,0M€ de travaux), Lille 3000 (1M€) ou le musée de la bataille de Fromelles (0,8M€), ...

Le tourisme bénéficie d'un budget de 5,2M€ pour le financement de mise en œuvre de l'OTM (4,85M€ en 2025) et le portage de la politique touristique métropolitaine.

RAYONNEMENT DE LA METROPOLE...



La **politique d'attractivité et de rayonnement** de la métropole est dotée d'un budget de 0,85M€ (-0,8M€/BP 2024 du fait du portage, sur les années précédentes, de l'accompagnement à la construction de l'école européenne), finançant le rayonnement de la Métropole pour 0,37M€ (dont 0,27M€ pour l'école européenne) et l'Europe et l'international (0,48M€ dont 0,31M€ de contribution à l'Eurométropole).

II. La déclinaison par politique publique

Transports, mobilité, accessibilité, prévention, sécurité : 770,6M€ (+250M€/BP 2024)

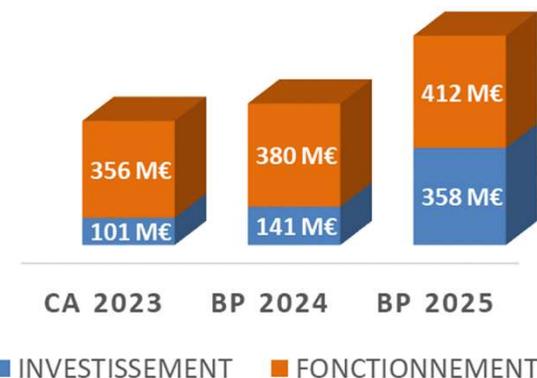
Le budget 2025 témoigne de l'investissement structurant sur cette politique publique (+249,5M€/BP 2024) et se décline au travers des actions suivantes :

- Le maintien des capacités opérationnelles du réseau de transports à hauteur de 193,8M€. Il s'agit notamment :
 - des interventions sur les infrastructures métro (9,7M€), tramway (18,2M€), et bus (0,8M€),
 - du renouvellement du parc roulant du métro : 100,5M€,
 - du renouvellement du parc roulant du tramway : 61,7M€,
 - du renouvellement des bus : 1,8M€
 - de la signalétique et du système d'informations des voyageurs : 0,3M€,
 - de l'aménagement du réseau de transports : 0,6M€.
- Le projet métro 52 mètres (doublement des rames et des quais) pour 48,5M€;
- Le rachat de la Valeur Nette Comptable (VNC) des biens non amortis au titre de l'actuelle CSP transports (venant à échéance fin mars 2025) pour 69M€ dont la dépense présente un caractère exceptionnel en 2025;
- Le développement de l'offre de réseau de surface (LIANES et bus) pour des travaux de Voirie à hauteur de 1,8M€.
- Le développement de l'intermodalité des transports pour 6,6M€. Il s'agit principalement des travaux relatifs à l'aménagement des pôles d'échanges multimodaux et des parcs relais.
- La mise en œuvre des études de faisabilité SERM à hauteur de 3,7M€

En parallèle, 6,6M€ sont consacrés à l'aménagement et à la gestion des parcs de stationnement et 1,6M€ à l'aménagement des voies vertes.

Le schéma directeur des infrastructures de transport (SDIT) dispose d'une enveloppe de 29,2M€ permettant de financer la poursuite des études des lignes structurantes tramway/BHNS, les acquisitions foncières et les actions de concertation publique.

TRANSPORTS, MOBILITE ET ACCESSIBILITE...



Par ailleurs, pour favoriser la baisse des émissions de gaz polluants, **3,3M€** seront notamment consacrés au dispositif Écobonus.

403,8M€ sont consacrés à l'exploitation **du réseau** de transport (métro, tram, bus, V'Lille), avec notamment la participation versée à l'exploitant de la CSP Transports (383,3M€), les versements de l'intégration tarifaire (4M€) et des lignes pénétrantes (2,9M€) et le remboursement de la CET (2,9M€).

LEXIQUE

- ❖ AC : Attribution de Compensation
- ❖ CFE : Cotisation Foncière des Entreprises
- ❖ CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
- ❖ DCRTP : Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle
- ❖ DGF : Dotation Globale de Fonctionnement
- ❖ DSC : Dotation de Solidarité Communautaire
- ❖ FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources
- ❖ FPIC : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes
- ❖ ICNE : Intérêts Courus Non Echus
- ❖ IFER : Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseau
- ❖ TASCOT : Taxe sur les Surfaces Commerciales
- ❖ TCFE : Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité
- ❖ TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- ❖ TFPNB : Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties
- ❖ TH RS : Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires
- ❖ TP : Taxe Professionnelle